



Nouvel Elan N° 43

Bâtiment

Multifonctions

Journée découverte

Visite pendant les travaux de finition

**Le samedi 27 février 2010
De 9h30 à 12h00**

Sommaire

- Bâtiment multifonctions
- Aménagement paysagé
- Agence Postale Communale
- Orage du 14 juin 2009 :
 - Travaux imprévus
 - "Reconstruction nouvelle tranche de travaux"
 - Nettoyage du Dolloir et de ses affluents (suite)
- Dossier Hydroviticole
- Brèves du Conseil
- Associations :
 - Communication
 - 35 ans de Jumelage (retour)
 - Club la P'tite Maison
 - La Compagnie d'Arcs

Bâtiment multifonctions - Place du Lieutenant Lehoucq



Bâtiment multifonction

Après quelques mois de retard, en partie liés aux intempéries, les finitions de ce bâtiment sont à nouveau perturbées par les conditions météorologiques.

Pendant les réceptions provisoires et avant que les locaux ne soient occupés par les différents locataires, nous vous proposons de venir les visiter et de vous rendre compte de leur importance.

Mille mètres carrés de surface sur trois niveaux se répartissent en une superette, trois cabinets pour les médecins généralistes, une infirmerie, un cabinet dentaire à deux fauteuils, une salle communale et cinq appartements dont deux pour personnes à mobilité réduite avec accès sans ascenseur.

C'est avec plaisir que nous vous recevrons dans ce bâtiment le :

**Samedi 27 février 2010
De 9h30 à 12h00**

Aménagement paysagé

Après étude de différents projets d'aménagement paysagé de la Place par la commission fleurissement, le conseil municipal approuve sa proposition. L'entreprise Carré de Blesmes est adjudicataire du marché pour une somme de 10 314 euros TTC.



Agence Postale Communale

Depuis le 1er février 2010 le bureau de poste est transféré dans les locaux de la Mairie (Salle des permanences).

Sylvie et Hélène, deux employées communales qui ont reçu une formation, vous accueillent dans ces locaux selon les horaires ci-dessous :

**Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 16h15**

**Le mercredi (semaine impaire)
de 13h30 à 16h15**

**Le samedi (semaine paire)
de 9h00 à 11h45**

Heures de levée du courrier :

**du Lundi au vendredi 15h00
Le samedi 11h00**



Jours d'ouverture

Les mercredis
Semaine impaire

Février	3	17	
Mars	3	17	31
Avril	14	28	

Les Samedis
Semaine paire

Février	13	27	
Mars	13	27	
Avril	10	24	

Nous vous rappelons que le Conseil Municipal a choisi la solution qui semble la meilleure pour la population.

Comme auparavant, le service postal communal est maintenu à **15 heures d'ouverture par semaine**, la poste avait décidé de n'ouvrir que 9 heures dans les locaux avenue du Général Leclerc en attente d'une fermeture définitive probable.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, le nombre de clients augmente chaque jour, la municipalité ne peut que se féliciter d'avoir fait ce choix.



I) Nouveaux travaux urgents imprévus.



Le réseau d'assainissement de la rue du Général Leclerc sera totalement remis en état.

Ce réseau déjà ancien (30ans) est mis à mal par l'hydrogène sulfuré (H₂S). Ce gaz produit par la dégradation des effluents, se transforme en acide sulfurique au contact de l'eau et attaque les canalisations en béton.

- En 2008, le SACAB avait procédé à l'installation d'un traitement de cet H₂S au poste de refoulement au bas de la rue Georges Ponsin.
- L'inondation du 14 juin 2009 a provoquée de très fortes surpressions qui ont fissuré plus de 200 mètres de réseau. Le passage caméra met en évidence de nombreux éclatements des canalisations.

Un appel d'offres est en cours et la réfection totale du réseau sera effectué prochainement, les canalisations en béton seront remplacées par de la fonte, matériaux utilisés actuellement pour ce type d'effluents.

L'estimation de ces travaux est d'environ 150 000 € et seront pris en charge par le Syndicat Assainissement de Chézy, Azy, Bonneil (SACAB).

Ensuite, comme prévu, les réseaux électriques seront alors effacés et la voirie remise en état, fin des travaux prévue début automne 2010.

Nous avons demandé à l'USESA (marché eau potable), la réfection provisoire de la chaussée en attendant cette tranche de travaux.



II) Nouvelle tranche de travaux de « reconstruction »

Le cabinet d'étude « intra étude » a proposé différentes solutions et estimatif pour la remise en état :

- Pont de la Houlotte (passerelle bois 2 tonnes maxi) **71 000 €**
- Soutènement de la route départementale dans la traversée des Roches **28 965 €**
- Réfection de la voirie de Grand Ru avec un léger élargissement pour faciliter le passage du camion de ramassage des ordures ménagères **53 000 €**
- Mur du quai du vicariat (soutien de la voirie) **45 915 €**

Une autre tranche de travaux est en cours d'étude, notamment le pont Auger, reconstruction à l'identique avec intégration de réseau de refoulement de l'assainissement dans le tablier du pont.



III) Nettoyage du Dolloir et de ses affluents .



De Saint Jean au Moncet, le lit du Dolloir et ses rives sont débarrassés des arbres morts et des arbres devenus dangereux par déracinement partiel.

La section du Moncet jusqu'à la Dhuys sera réalisée courant mars.



Ces travaux nécessitent un nouvel engagement financier de la commune. La totalité du bois abattu (moins ce qui nous a échappé) est revendu à l'entreprise de terrassement qui nous facture la pelle à chenille.

Travaux Hydroviticoles

En partenariat avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), assistant à Maître d'ouvrage, nous avons rencontré l'ensemble des propriétaires et riverains des bassins « rétention/dépollution ».

Tous sont pratiquement prêt à collaborer, en cédant une parcelle de terrain pour faire aboutir ce projet d'intérêt général.

Nous profitons de ces quelques lignes pour les remercier et de ce fait l'ensemble du dossier pourra progresser normalement.



Avant la mise en enquête publique, nous avons prévu une présentation de cet important dossier à l'ensemble de la population fin février début mars. En raison du droit de réserve de plusieurs intervenants, nous sommes obligés de déplacer cette réunion publique après les élections régionales. Dès qu'une date sera fixée, nous vous préviendrons.

Le bureau d'étude continue de travailler sur les différents documents (plans) en tenant compte de vos dernières observations et prépare les dossiers d'intérêt général et de déclaration d'utilité publique.



Brèves du conseil du 22 janvier 2010

Le compte rendu intégral est visible sur le site de la Mairie (www.mairie-chezysurmarne.fr)

Formation interne

Suite à plusieurs stages de formation et valorisation des connaissances acquises: Monsieur Bertrand GRENIER, responsable des ateliers municipaux est pourvu au grade d'agent de maîtrise.

Madame Emmanuelle WIATER vient de réussir son diplôme de rédacteur qui lui permet également d'accéder à un poste d'encadrement. Diplôme obtenu dès sa première tentative.

Madame WIATER prendra en charge le secrétariat général au départ en retraite de Marize LEGOUGE.

Félicitation au nouveau promu.

Le Conseil Municipal est fortement engagé sur la formation du personnel.

Renouvellement de la couverture **ATESAT**

Aide **T**echnique de l'**E**tat pour des raisons de **S**olidarité et d'**A**ménagement du **T**erritoire, ses missions sont les suivantes :

- L'assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière.
- La gestion du tableau de classement de la voirie.
- L'assistance à l'élaboration de programme d'investissement de la voirie.
- L'étude de la direction des travaux de modernisation de la voirie.

Le contrat liant la DDE et la commune arrivent à terme, le conseil a décidé de renouveler cette convention.

Changement des locaux

A sa demande, l'association informatique de l'Omois utilisera la salle informatique du Centre Fiévet en remplacement de la pièce aménagée dans la salle omnisports Louis Ladmiral.

Ecoles maternelles

Les sanitaires et le bureau de la directrice seront mis en peinture pendant les vacances de février. A sa demande et pour des raisons pratiques, le poste de direction recevra un ordinateur portable.

Brèves du conseil du 22 janvier 2010

Ecoles élémentaires

Le groupe scolaire Christian Cabrol est doté d'une station informatique mobile : douze ordinateurs portables, une imprimante, un scanner et un écran tactile, un vidéoprojecteur. Suite à appel à candidature cette acquisition est un partenariat entre l'Education Nationale, la coopérative scolaire et la Municipalité.

Nous sommes le seul groupe scolaire du Sud de l'Aisne dont le dossier a été retenu par l'inspection académique.

Contributions communales aux services départementaux d'incendie

Pour l'année 2010, le département a voté pour notre commune une participation pour son fonctionnement de 21,84 € par habitant . Nous inscrirons au budget une dépense totale de 28 981.68 €.

Enfants : séjours de vacances collectives

Le Conseil Général a reconduit son aide en faveur des familles qui envoient leurs enfants en séjours de vacances collectives avec hébergement en hiver et en été.

Date limite de dépôt des dossiers:

- au 31 mars 2010 pour les vacances d'hiver (tousaint, Noël, février et pâques)
- Au 31 mai 2010, délai de rigueur pour les vacances d'été (juillet et août)

Pour plus de renseignements concernant les critères d'attribution pour le versement de l'allocation, s'adresser en Mairie.

Association et communication

Suite au décès de Jacques Combe et par manque de disponibilité, les adhérents du Comité du Jumelage et de la Guernouille ont décidé de mettre en sommeil l'association.

La commission des sports et associations a informé les présidents des associations de cette situation et leur a proposé l'utilisation des moyens de communications de la Municipalité. A l'unanimité des présents, ils ont décidé d'utiliser le Nouvel Elan et le site de la Mairie pour communiquer leurs informations.

Cette solution leur semble plus adaptée et d'une périodicité plus importante.

Pour respecter la neutralité de chacun, les documents associatifs seront publiés dans leur intégralité sous l'entière responsabilité du Président de l'association. Ils seront déposés au secrétariat de mairie de préférence sous forme informatisée (clé USB, mails). Seule la mise en page pourra être modifiée pour des raisons techniques (insertion de photos etc...)

Le conseil municipal a approuvé cette décision lors de sa réunion du 20 décembre et se réjouit de ce rapprochement du monde associatif.

35 ans du Jumelage - Retour

Cette année nous allons retrouver nos amis Belges à Harzé afin de fêter cet anniversaire du Jumelage et renforcer nos liens d'amitiés.

**Les festivités auront lieu le week end du :
15 et 16 mai 2010**

Toute la population de Chézy est invitée à se rendre à Harzé afin de participer à ces festivités.

Le programme de ce week-end sera probablement identique sur le notre et nous sommes tous invités à répondre au coupon de participation qui vous sera remis dans vos boîtes aux lettres très prochainement.

Retenez ces dates et à très bientôt.



CLUB LA P'TITE MAISON

Notre Association organise son voyage annuel, cette année a :

HONFLEUR, PERLE DE LA COTE FLEURIE LE MERCREDI 5 MAI 2010



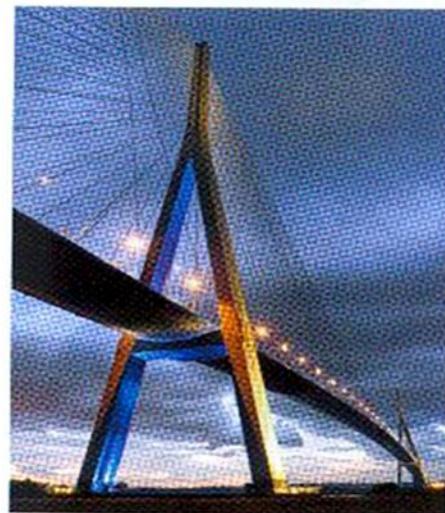
Visite de la ville et du vieux port, les greniers à sel de XVIIe et les fameuses maisons à pans de bois.

Restaurant avec vue sur la mer.

Visite complète de Honfleur et de sa côte, grâce à un circuit en petit train touristique

Puis promenade en mer d'une heure clôturera la visite des alentours.

Le bateau passera sous le fameux pont de Normandie pour découvrir le paysage au fil de l'eau.



Départ de Chézy à 6 H – Retour vers 20 H.

PRIX PAR PERSONNE : 76 € pour les non adhérents au Club.
(on peut régler en 3 chèques)

INSCRIPTION AUPRES DE :

Mme Monique AUBE – 2 cours des Pucelles – 02570 Chézy sur Marne
Tél. 03.23.82.95.78

Mme Bernadette MICHON – 2 Grande Rue – 02570 Chézy sur Marne
Tél. 03.23.82.62.65

Une bonne St-Sébastien 2010 chez les archers



Fidèles à la tradition, les archers de la commune se sont réunis pour honorer, avec une quinzaine de jours de retard, leur patron Saint-Sébastien.

Cette saison, l'effectif de l'association prend un « nouvel élan ». Deux anciens, Pascal Lelubre et David Michon, ont ressorti leur matériel après quelques années d'interruption. Une nouvelle recrue, Luc Guinée, s'est jointe aux autres membres

pour découvrir le tir à l'arc et les coutumes ancestrales de la Compagnie vieille de plus de 2 siècles.

Cette manifestation débute par un tir hivernal dans le Jeu de Chézy. Durant trois bonnes heures, les onze archers rivalisent d'adresse pour tenter de décrocher la coupe octroyée à la meilleure flèche sur une cible située à une distance de 50 mètres.

Après l'effort vient le réconfort autour d'une table bien garnie préparée de main de maître par notre boucher-traiteur local. Les préliminaires de cette soirée sont ponctués par la distribution des récompenses.

Tout d'abord, cette fameuse coupe St-Sébastien revient au Capitaine Patrick Michon qui planta sa flèche à quelques millimètres du centre de la carte.

Exceptionnellement, un prix représenté par une assiette décorative du Bouquet Provincial de Seringes-et-Nesles est attribué au second meilleur coup. Et c'est au super super-vétéran Gilbert Moreau que revient cette pièce de collection.

Ce jour est également la remise du trophée à la Reine 2009, Christine Gerbaux, pour son coup d'éclat l'an passé lors du tir à l'oiseau.

Après une agréable soirée émaillée de savoureux « tututt-glouglou » les archers de la Compagnie se fixent un prochain rendez-vous aux environs du Lundi de Pâques pour disputer une bataille fraternelle où le titre de Roi sera l'enjeu.